

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 73

Artikel: France : renouvellement des autorités législatives

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

FRANCE

Renouvellement des autorités législatives

PROPOS DE VEILLE DE SCRUTIN

Dans le numéro de février de « Le droit des femmes », nous lisons l'article suivant, dû à la plume d'Andrée Lehmann et intitulé :

STABILITÉ D'UN SYMBOLE

Après la régression continue du nombre de femmes siégeant à l'Assemblée Nationale, la stabilité du symbole que ce nombre représente aujourd'hui semble se confirmer : les élections de 1946 avaient envoyé 39 femmes siéger à l'Assemblée ; celles de 1951, vingt-trois ; celles de 1956, dix-neuf ; celles de 1958 comme celles de 1962, neuf. Depuis 9 ans, les femmes ne forment donc plus que les 1,66 % du nombre total des députés (542).

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est plus que probable que ce pourcentage ne sera guère dépassé, s'il n'est encore réduit. Si nous regardons la proportion des candidatures féminines aux cinq élections d'après-guerre, et si nous les comparons avec celles de la campagne électorale actuelle, nous constatons : 13,9 % de candidatures féminines en 1946 ; 11 % en 1951 ; 3,47 % en 1956 ; 2,06 % en 1958, soit 60 candidatures pour 2900 candidatures ; 2,44 % en 1962, soit 53 candidatures sur 2168 candidatures.

A l'heure où nous écrivons, il nous est impossible de donner le total des candidatures féminines, les listes ne sont pas toutes complètes, certaines subissent des modifications au cours des semaines qui se succèdent. Toutefois, il apparaît que le chiffre de 53 candidatures ne sera même pas atteint.

Au total : l'UNR-UDT présente 8 candidates ; le Centre Démocrate de M. Lecanuet, jusqu'ici 5 ; la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de M. Mitterrand, 15 ; le PSU, une. L'Alliance Républicaine de M. Tixier-Vignancourt, une ; à notre connaissance, les communistes, 23. Si nous additionnons, nous parvenons au total provisoire de 51, dont 23 communistes.

L'ILLUSION DU BEAFSTECK

Devant cette nouvelle régression du nombre des candidatures féminines qui semble devoir se produire, devant cette stabilité, tendant vers la régression, du nombre des femmes députées, nous songeons avec mélancolie à ce que pourraient être les sentiments éprouvés, en cette année 1967, plus de 20 ans après que les femmes votent, par celles qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes, risqué souvent leur situation et leur liberté, pour obtenir que leurs sœurs deviennent des citoyennes. Je me sou-

viens de cette chanson que toute jeune j'entonnais avec elles et dont deux vers disaient : « Quand toutes les femmes voteront. De bons beafstecks nous mangerons. » Le beafsteck était l'image de la prospérité pour toutes les familles, la poule au pot du bon roi Henri IV.

Pourquoi en sommes-nous là ? Les femmes majoritaires dans le pays, elles forment les 54 % du corps électoral, votent dans la même proportion que les hommes depuis 1946, c'est là un devoir très facile à accomplir, matériellement tout au moins ; mais elles se sont refusées jusqu'ici à entrer dans la vie politique. Elles se contentent de bêler à qui mieux mieux : « Les groupes, les partis ne désignent pas de candidates. » Quel manque de sens politique ne montrent-elles pas en exprimant de tels regrets. Le groupement politique, c'est elles ! Les femmes devraient en constituer la majorité, comme elles la forment dans le pays et le groupement, alors, les investirait. Mais elles ne veulent pas entreprendre la lutte âpre et difficile d'entrer, pour faire sa place, dans les groupements ni dans les syndicats.

PEU COMBATIVES

Nous ne sommes pas seules à le dire et à le répéter. L'évêque d'Arras a fait lire en chaire en janvier une lettre dans laquelle il déclare notamment : « Que toutes les femmes s'intéressent à la politique... parce qu'elles pourraient beaucoup pour rendre plus humaine la politique et mettre en lumière les valeurs de paix sociale et de paix internationale. Ne peut-on regretter que les femmes soient en si petit nombre sur les listes électorales... » Et Mme le Dr Troisième, candidate UNR, à laquelle nous pouvons reprocher d'avoir dit dans une interview : « et surtout ne me faites pas passer pour une suffragette », elle ignore que chaque année les féministes anglaises vont déposer des fleurs sur la tombe de Mrs. Pankhurst, située à l'ombre du Parlement, Mme Troisième a répondu dans une conférence, alors qu'on lui demandait pourquoi il y avait si peu de candidates : « Parce que les femmes ne sont pas assez combattives ».

Il est vrai que les citoyennes ne peuvent compter sur leur gouvernement pour les aider. L'UNR ne présente que 8 candidates, qui toutes ne seront pas élues, une de moins que celles qui siègent depuis 9 ans au Parlement, alors que nous avions écrit à M. Pompidou pour lui demander de présenter des femmes en nombre suffisant et qu'il nous avait fait répondre « Le problème que vous évoquez est particulièrement important et M. Pompidou y veille personnellement ».

CE QU'ILS ONT DIT...

Fanny Deschamps a interrogé, avant les élections, les grands leaders politiques. Choix pour vous, voici quelques questions et réponses parues dans l'hebdomadaire « Elle ».

Question : Si vous obteniez le pouvoir, les femmes de bonne volonté obtiendraient-elles de vous « la moitié du gâteau » ?

Réponse de François Mitterrand :

Votre question me surprend. Auriez-vous un esprit de discrimination ?... Si la gauche venait au pouvoir, elle offrirait des postes ministériels à des hommes ou à des femmes non en raison de leur sexe, mais en raison de leurs compétences. Choisir des femmes parce qu'elles sont des femmes ne serait pas leur reconnaître l'égalité mais les courtiser — c'est-à-dire les enfermer dans leur condition traditionnelle. J'ai créé, au contre-gouvernement, un ministère de la Promotion de la Femme, parce qu'il reste à la femme un long chemin à faire pour améliorer sa condition ; si je l'ai confié à une femme, c'est que Marie-Thérèse Eyquem a déjà fait ses preuves. Je l'aurais aussi bien confié à un homme compétent. De même que j'attribuerais, demain, n'importe quel portefeuille à une femme capable de le prendre en main.

Question : Si je vous donnais une seule phrase pour faire à mes lectrices un dernier appel, que diriez-vous ?

Réponse de Waldeck Rochet :

N'écoutez pas ceux qui vous disent que la politique ne vous concerne pas, car c'est de votre bulletin de vote, que dépendent votre bonheur, le bien-être de votre foyer, l'avenir de vos enfants, la paix dans une France démocratique.

Question : La France a signé le traité de Rome qui prévoit, dans le cadre du Marché commun, l'égalisation des salaires masculins et féminins. La loi française « à travail égal, salaire égal » est quotidiennement tournée grâce à une injuste discrimination dans la promotion.

Réponse de Georges Pompidou :

Le traité de Rome n'a pas inventé des salaires masculins et féminins : c'est une ordonnance du 28 août 1944, prise par le gouvernement du général de Gaulle, qui a posé le principe « à travail égal, salaire égal ». Certes ce principe est souvent tourné dans la pratique, notamment au détriment du petit nombre de femmes occupant des emplois de cadres. Mais la situation en France est bien meilleure que dans les autres pays du Marché commun, et la mise en place de ce dernier imposera plus d'obligations à nos partenaires qu'à nous. Il reste néanmoins beaucoup à faire. L'Etat donne l'exemple, puisque c'est dans la fonction publique que le pourcentage de femmes occupant des emplois supérieurs est le plus élevé. Il doit, d'autre part, intervenir auprès des organisations patronales pour que les conventions collectives prévoient suffisamment les conditions d'égalité entre travail féminin et travail masculin. Ce qu'il faut avant tout, c'est développer la formation professionnelle des jeunes filles, et sur ce point nous sommes en avance, puisque le taux de scolarité des filles de 15 à 19 ans est déjà supérieur à celui des garçons ! Croyez-moi, l'avenir est aux femmes. Il y a là une véritable révolution qui s'accomplit sous nos yeux et dont on se rend souvent mal compte.

Question : Dans la vie économique d'aujourd'hui, estimez-vous que les femmes sont favorisées ou défavorisées ?

Réponse de Pierre Mendès-France :

Défavorisées. Quelles aient ou non une activité

professionnelle. La cité moderne ne répond encore ni à leurs besoins, ni à leurs aspirations. Et dans le monde du travail, elles ne jouissent pas des mêmes avantages que les hommes. Pour que justice leur soit rendue, il faudrait : 1° Créer les équipements grâce auxquels elles pourraient équilibrer leur double activité personnelle et familiale ; 2° réformer l'enseignement professionnel et obtenir l'égalité effective des salaires masculins et féminins.

Question : Quand vous pensez politique familiale, à quoi pensez-vous ? En très résumé, bien entendu.

Réponse de Jean Lecanuet :

... Quand je pense politique familiale, je pense aussi au développement des allocations en faveur des petits salariés chargés d'enfants. Puisqu'on parle tant de la liberté de la femme, il me semble que sa liberté première doit être la possibilité de choisir entre un travail salarié et l'éducation de ses enfants. Elle ne l'aura que si les allocations versées par l'Etat se rapprochent d'un salaire minimum. Enfin, elle doit avoir le droit de vieillir sans trop de peine, même si elle est seule et de condition modeste. Il y a beaucoup de femmes seules ; dans mon canton de Rouen, j'en ai 1600. Il faudra leur réserver des studios dans les H.L.M. ; multiplier les maisons de retraite sur le modèle de celle de Toulouse, qui ménage l'indépendance de chacun tout en mettant des services collectifs à sa disposition.

Réd. — Bien entendu, ces extraits n'ont pas été choisis d'après les couleurs politiques des personnes interrogées. Seul l'intérêt des questions et des réponses a guidé notre choix.

Tessin

Rendons à César...

Dans le dernier numéro de ce journal, dans un article consacré au Tessin, j'ai lu « Une bonne nouvelle ».

Je me réjouis de la décision prise au congrès du 15 janvier dernier du Parti conservateur, donnant à la femme tessinoise le droit d'entrer comme membre du parti. Je me permets toutefois de contester l'assertion que c'est la première porte qu'on ouvre aux femmes tessinoises.

Le Parti libéral-radical tessinois, pendant le congrès du 26 novembre 1966, a approuvé le nouveau statut du parti qui dit, au paragraphe II, article 4 : « Tous les citoyens suisses, hommes et femmes, ayant domicile dans le canton, peuvent adhérer au Parti libéral-radical tessinois. »

En conséquence (dans certaines communes déjà au printemps 1966), des centaines de Tessinoises ont donné leur adhésion aux sections de leur commune, et plusieurs d'entre elles font déjà partie des comités régionaux.

D'autre part, le Parti socialiste a donné aux femmes depuis des années la possibilité d'adhérer au parti, et ainsi, dans ce parti comme chez les radicaux (depuis 10 ans), les femmes ont fondé des groupes qui font un excellent travail.

Paulina Bosia
membre du comité
des femmes radicales de Lugano.

Carmen-Sylva, la reine-poète

par Yvonne Cantacuzène

Un document inédit

(Suite)

Au retour, en passant par Vienne et Budapest, elle criait avec joie aux Roumains qui s'y trouvaient et qui s'embrassaient autour de sa mère : « Itty rentre à la maison ! » Et lorsque, traversant en voiture les villages de Roumanie, elle pouvait distribuer des sucreries aux petits paysans : « Itty est contente, Itty este fericită ! » s'écriait-elle. — « Dein Land war nicht mein Land », ton pays n'était pas le mien. » écrivait plus tard Carmen Sylva dans l'un des poèmes si touchants qu'elle fit sur la vie et la mort de son enfant. La petite avait été baptisée selon le rite orthodoxe de l'Eglise roumaine. On eût pu croire que ce baptême l'avait faite Roumaine de cœur.

Un rayon de soleil s'éteint

Les souverains passaient l'été dans les Carpates, à Sinaia. Le château de Păleşu n'était pas encore bâti. Ils habitaient pendant les premières années, l'ancien monastère dont l'église porte une fresque votive représentant la fondatrice, Hélène Cantacuzène et sa famille (1650). Pour Elisabeth, les jours qu'elle passa là, entre son époux et leur adorable enfant, furent sans doute les plus heureux de sa vie. La petite parlait avec ravissement du ciel ensoléillé — « Le ciel soileile... » der Himmel sonnt) disait-elle avec un étonnant sentiment des beautés de la Nature. Carmen Sylva composa des « Lieder » sur les paroles de sa petite fille. « Mein Sonnenkind, mon enfant ensoléillé », l'appellera-t-elle plus tard, « tu t'es envolée vers le soleil, vers la Lumière où habitent les anges... ».

Azraël, l'ange funeste toucha de son aile ce fragile bonheur humain. Dans la semaine qui précéda les Pâques orthodoxes, la petite Princesse, emmenée par sa bonne anglaise, alla jouer avec les orphelins de l'Asile Elena-Doamna. Fondé par l'ex-princesse régnante Hélène Couza, il était voisin de l'ancien monastère de Cotroceni, résidence temporaire des souverains. Il y avait à l'Asile, à ce moment-là, des cas de fièvre scarlatine qu'on n'avait pas signalés. La petite Princesse en fut contaminée. Elle tomba malade le dimanche des Rameaux qui, cette année-là correspondait au jour de Pâques occidentale. Une lettre de Charles Ier à son père, révèle la vive inquiétude des pauvres parents. Elisabeth ne quitta ni jour ni nuit la chambre de son enfant. Etant donné la gravité du cas, le médecin de la Cour demanda une consultation. « Mais, écrit Charles, Dieu ne nous abandonnera pas. Toute notre confiance est en sa miséricorde. »

Les voix de Dieu sont mystérieuses. Nous n'en comprenons pas toujours la signification. Quelques jours plus tard, à l'aube, les parents désespérés s'agenouillaient devant le corps inanimé de leur unique enfant. La disparition de cet être adorable fut pour eux la plus terrible des épreuves. Elisabeth ne s'en consola jamais. Elle se réugia dans son âme idéaliste et son talent de poète, illuminé par le sacre de la douleur. Lors de la perte de leur enfant, elle et son époux eurent la révélation de l'amour que leur portaient leurs sujets ainsi que Charles l'écrivit à son père : « Vous savez hélas, chers parents, qu'il n'est pas de plus profonde douleur que de mettre au tombeau son propre enfant ? Mais à nos côtés pleure tout un peuple qui partage notre chagrin. » Le vieux Prince lui répond : « Le malheur rapproche plus que ne le fait le bonheur. Les sentiments qu'on vous témoigne dans votre nouvelle patrie montrent l'extraordinaire bonté de cœur du peuple roumain et la grandeur d'âme de son âme compatissante. Vous et lui construisez ensemble un pays d'avenir. »

Charles ou plutôt Carol Ier exprima aux Roumains sa reconnaissance : « Le souvenir le plus éloquent que nous a laissé notre enfant bien-aimée, prononça-t-il, est son amour pour le pays où elle est née. La religion de notre fille, la langue qu'elle parlait de préférence ont pris pour nous une valeur inestimable. Chaque mot de la langue roumaine sera dorénavant pour nous, un doux écho de la petite voix que nous

n'entendrons plus sur cette terre. » Une lettre de Carol à son père parle du courage d'Elisabeth qui cherche un appui dans sa foi. « Mais surtout, ajoute-t-il, dans sa conviction que notre enfant transfigurée est aujourd'hui plus heureuse qu'elle n'eût jamais pu l'être ici-bas. »

Les grands idéalistes se laissent rarement abattre par les épreuves de la vie terrestre. C'est qu'ils vivent hors de la réalité. Il existe nombre de poésies où Elisabeth pleure sa fille unique. Mais la douleur cachée qu'expriment certaines des « Pensées d'une Reine » semble plus émuante parce que concentrée en des paroles telles que celles-ci : « Le premier écrasement est bien plus supportable que la vie qui nous reprend. La majesté de la douleur vous calme, tandis qu'un petit objet, un mot, un rien, peut vous faire crier. » — Et encore : « Lorsque j'ai vu cette petite fille vivre avec sa douleur pour tout le reste de ses jours, c'est alors qu'on se révolte. » — Et enfin, ces lignes qui montrent la profondeur de la plaie qui ne guérira jamais : « On en veut au temps qui vous éloigne d'une perte cruelle : il vous enlève ce qui vous restait, le droit de pleurer. »

Dans notre album de famille chez ma grand-mère, j'ai maintes fois contemplé les traits de la petite Princesse qui ne vécut que trois ans. Ces portraits avaient été donnés à ma grand-mère par la Reine Elisabeth. Elle témoignait une amicale bienveillance à l'ancienne pensionnaire de Neuwid — en souvenir de leur heureuse enfance là-bas. Et aussi parce qu'elle la retrouvait à la tâche, elle aussi, dans ce pays dorénavant leur seconde patrie. Deux des photographies du « gros album » montraient Carmen Sylva, alors Princesse-régnante, tenant sur ses genoux sa fille bien-aimée.

La Souveraine, qui n'était plus qu'une mère endeuillée, semble avoir souffert de la cruelle incompréhension de certains esprits subversifs. On est tenté de le croire en lisant ces lignes de son Journal : « Les grands de la terre sont destinés à amuser la foule comme par leur deuil. » Et cette pensée désabusée : « Les hommes éprouvent un si grand plaisir à voir pleurer qu'ils se vengent des fiers et des silencieux en disant qu'ils n'ont pas de cœur. »

¹ « Itty este fericită » : « Itty est heureuse » (en langue roumaine)

² Un fils des vieux princes de Hohenzollern avait péri à Sadowa.

³ Ouvrage couronné par l'Académie Française.

Note : Les citations épistolaires sont prises dans : Carmen Sylva, eine Biographie von Mite Kremnitz, éd. Haberland, Leipzig. — R.

Haute-Couture
Prêt à porter

Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-College - Genève - Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

**Le vêtement d'enfant
pratique et seyant**